

TAXIS ET VOITURES AVEC CHAUFFEURS

Le MR veut une alliance « inédite » entre le Fédéral et les Régions

Si vous pensez que le plan taxis de la Région bruxelloise ne concerne que la capitale, vous avez tout faux. Trois élus du MR unissent leurs forces pour que le fédéral et les Régions se parlent d'urgence dans le dossier de la location de voitures avec chauffeur (LVC).

« Le gouvernement bruxellois passe à côté des enjeux de mobilité 2.0. Il renforce la position des taxis au détriment des consommateurs. Au-delà de la gestion de ce dossier, nous appelons à une alliance interfédérale pour développer ces enjeux. »

Enjeux importants

La position est défendue par la députée fédérale Nathalie Gilson, le député wallon Nicolas Janssen et le député bruxellois David Weytsman. « Les enjeux sont trop importants pour que Bruxelles continue à travailler seule dans son coin en faisant fi de la réalité de terrain en Wallonie, en Flandre ou à Bruxelles », disent-ils.

En tête de gondole, l'enjeu de l'emploi. « Au moment où l'objectif est d'atteindre 80 % de taux d'emploi, le plan taxi mis sur la table par le gouvernement bruxellois va empêcher des centaines, voire des milliers de chauffeurs d'exercer cette activité », lance David Weytsman.

Le plan bruxellois n'est, dit-il, pas favorable au développement des plateformes comme Heetch ou Uber. « Les LVC sont une opportunité pour certains travailleurs, puisque 20 % des chauffeurs bruxellois Uber étaient précédemment inactifs », reprend M. Weytsman. « Il y a une atteinte à la liberté d'entreprendre. La nouvelle donne technologique permet aux citoyens de créer davantage de richesse en entreprenant. D'après le Syndicat Neutre pour Indépendants (SNI), le nombre de jeunes indépendants a augmenté de plus de 26 % ces 10 dernières années. Notre rôle est de continuer à encourager le mouvement. »

L'Europe nous critique

C'est ce qui a motivé la députée Nathalie Gilson à déposer un texte au parlement fédéral en novembre 2021. Il demande justement au gouvernement fédéral « d'entamer une discussion avec les Régions afin de dévelop-



La députée fédérale Nathalie Gilson. © PHOTONEWS

per une vision commune et cohérente à tous les niveaux de pouvoir permettant la création et le déploiement d'entreprises relevant du secteur technologique », ce qui manque à la Belgique en croire les critiques de la Commission européenne... Et une proposition qui trouve une application très concrète dans ce dossier. « Un autre point important est l'image désastreuse que donne la Belgique aux opérateurs internationaux qui souhaiteraient investir chez nous », dit-elle. « Il ne peut dès lors être concevable que parfois plus de deux décennies de progrès technologiques ne puissent être prises en compte dans la législation, menant à des situations indésirables où, au sein d'un même pays, des messages contradictoires sont envoyés à des secteurs d'avenir. »

La Wallonie concernée

La Wallonie est également concernée. « Le secteur des taxis est réglementé par le décret du 18 octobre 2007 », explique Nicolas Janssen. « Il ne permet pas à des sociétés comme Uber d'exercer en Wallonie. L'article 19, 9° de ce décret spécifie que « les services de location avec chauffeur ne peuvent porter aucun signe extérieur ou intérieur, des

voyants lumineux, des taximètres, des mentions et faire usage de la radiotéléphonie mobile ».

Mais le sud du pays n'est pas concerné que par cet aspect. « Nous devons simplifier la vie des navetteurs », reprend M. Janssen. « Permettons-leur de rejoindre la capitale et de s'y déplacer facilement. Proposons des alternatives et encourageons l'intermodalité : offrons plus de solutions pour « le dernier kilomètre », favorisons la mobilité nocturne... »

La sécurité, cet autre enjeu

Le MR relève plusieurs autres enjeux comme celui de la qualité et des prix qu'une plus forte concurrence rendrait plus favorables aux consommateurs. Sans oublier la sécurité : « Dans une ville comme Bruxelles, voir sa course annulée, reportée ou avec un temps d'attente plus long n'est pas rassurant pour les usagers. Notamment pour les personnes les plus exposées aux agressions (personnes âgées, jeunes, femmes), qui doivent attendre, parfois seules, leur véhicule. »

Bref, reste à convaincre le fédéral de s'emparer du dossier et d'inviter les Régions à la table... ■

DIDIER SWYSEN

LONDRES

Boris Johnson a sauvé sa tête

Le Premier britannique a survécu, lundi soir, à un vote de défiance de son propre parti conservateur.

M. Johnson a obtenu 211 voix de députés conservateurs en sa faveur contre 148 demandant son départ lors d'un vote à bulletin secret, ce qui lui permet de rester leader du parti et de sauver son poste de chef du gouvernement.

Deux ans et demi après sa victoire triomphante dans les urnes, le dirigeant de 57 ans, de plus en plus affaibli et contesté, a été rattrapé par l'affaire du « partygate », les fêtes à Downing Street pendant les confinements, relancée fin mai par un



Il reste ! © REUTERS

rapport dévastateur détaillant les violations des règles édictées face au Covid.

Ayant ainsi sauvé sa tête, il ne pourra pas être visé par une autre motion de défiance pendant un an, mais son autorité risque d'en sortir considérablement amoindrie.

Plaidant sa cause devant ses troupes, Boris Johnson s'est dit « heureux » que le vote ait lieu : « Si vous m'accordez votre soutien ce soir, nous avons une chance d'arrêter de parler de nous-mêmes et de commencer à parler exclusivement de ce que nous faisons pour les gens de ce pays », avait-il martelé. Il a fait miroiter des baisses d'impôts et des coupes d'effectifs dans l'administration, des mesures à même de séduire sa majorité. Reste à les concrétiser dans un contexte délicat de guerre en Ukraine et d'inflation au plus haut depuis 40 ans. ■

BANGLADESH

Au moins 49 morts dans une gigantesque explosion



Les autorités du Bangladesh ont accusé lundi l'exploitant d'un dépôt de conteneurs de n'avoir pas informé les pompiers de la présence de produits chimiques quand ils sont intervenus sur ce site samedi soir pour éteindre un incendie qui a provoqué une gigantesque explosion dans laquelle au moins 49 personnes sont mortes, dont neuf pompiers. ■

HOUTHALEN

De l'ecstasy particulièrement dangereuse

Une nouvelle pilule d'ecstasy contenant une dose anormalement élevée de MDMA a été découverte lors du festival Extrema Outdoor (XO) à Houthalen-Helchteren, a confirmé dimanche soir Pieter Strauven, le magistrat de presse du parquet du Limbourg. Le comprimé se présente sous la forme d'un as de pique que l'on trouve dans les jeux de cartes. ■

SAND VAN ROY

Nouvelle plainte contre Luc Besson pour viol



L'actrice belgo-néerlandaise Sand Van Roy a porté plainte en Belgique contre le réalisateur français Luc Besson pour viol, rapportait lundi soir la chaîne privée flamande VTM ainsi que HLN.be. Sand Van Roy avait déjà porté plainte en 2018 en France contre Luc Besson mais l'affaire avait été classée. L'actrice de 34 ans espère désormais bénéficier d'une enquête plus équitable en déposant plainte en Belgique. ■

ÉTATS-UNIS

Deux avions d'Abramovitch saisis

Le ministère américain de la Justice a ordonné lundi la saisie de deux avions appartenant à l'oligarque russe Roman Abramovitch, affirmant qu'ils avaient été utilisés en violation des sanctions prises contre la Russie après l'invasion de l'Ukraine. Le ministère a expliqué dans des documents juridiques que les appareils, un Boeing 787-8 Dreamliner et un jet Gulfstream G650ER, avaient volé en territoire russe en mars, en violation des règlements américains sur les exportations. ■

CAPITAL UNIVERSEL

Ecolo propose 30.000 € pour chaque jeune de 25 ans

Ecolo a dégagé plusieurs propositions dimanche de son premier « congrès social » à Bruxelles, dont celle d'un « capital universel de solidarité », une enveloppe de 30.000 euros qui serait accordée à chaque jeune à ses 25 ans en guise de socle de départ dans la vie.

Cette mesure coûterait 2,5 milliards d'euros par an et serait financée par un impôt de 1 % sur le patrimoine du pour-cent des Belges qui sont les plus riches, ce qui assurerait son caractère redistributif. « La KUL avait calculé qu'en faisant cela, on pourrait obtenir quelque 6 milliards d'euros. Notre proposition est de dédier la moitié de cette somme aux jeunes », avait indiqué samedi la co-présidente d'Ecolo Rajae Maouane, en dévoilant la proposition dans la DH.

« Un capital pour démarrer des projets, se lancer dans une formation, investir dans un premier accès au logement, c'est bénéfique pour le jeune mais aussi pour la société toute entière », a exposé Rajae Maouane, lors de ce congrès à Tour et Taxis.

La proposition verte vient s'ajouter à celle d'autres partis. Le président du PS Paul Magnette défend l'idée d'un revenu de base pour les jeunes de 18-25 ans. La proposition du

président du MR Georges-Louis Bouchez — un « capital jeunesse » de 25.000 euros pour les 18-25 ans — se rapproche davantage de celle d'Ecolo, mais est conditionnée à un projet d'étude, d'acquisition d'un premier bien ou de lancement d'une activité commerciale. Les Engagés défendent eux un revenu mensuel de participation de 600 euros pour chaque citoyen de plus de 18 ans.

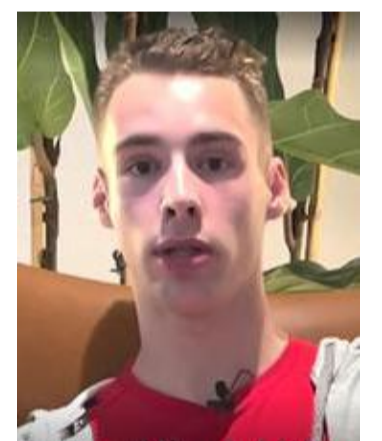
Loi de 1996

Des travaux du congrès social d'Ecolo sont aussi sorties des propositions d'allocation loyer, de suppression de la TVA sur les fruits et légumes, ou encore d'une année sabbatique offerte à tout travailleur en cours de carrière. « Car, pour que chacun puisse vivre une vie épanouissante, il n'y a pas que l'argent qui compte : le temps aussi doit être collectivement redistribué », a exposé le co-président Jean-Marc Nollet. Ces propositions seront affinées puis intégrées dans le programme du parti pour les élections de 2024. Ecolo a par ailleurs répété sa volonté de supprimer la modification intervenue en 2017 de la loi de 1996 qui « cadenasait les salaires, autant que le financement de la sécurité sociale ». Les Verts travaillent aussi au parlement et au gouvernement sur un crédit d'impôt pour les bas et moyens revenus. ■

SÉRIE « LES SURVIVANTS »

Théo survit à un crash de bus en Égypte

Dans le cadre de notre série « Les Survivants », Théo, 18 ans, revient sur l'accident de bus qui a coûté la vie en avril dernier à sa grand-mère et neuf autres personnes en Égypte. Son témoignage en vidéo est à voir sur nos sites internet...



Théo. © D.R.

Le 13 avril dernier, un accident de bus en Égypte coûtait la vie à dix victimes dont une Belge de 74 ans, Lucia, qui avait décidé d'emmener sa famille en vacances à l'occasion de l'anniversaire de son petit-fils, Théo, 18 ans. Tous faisaient route vers le temple d'Abou Simbel lorsque le drame s'est produit. « Le bus a explosé dix secondes après que je sois sorti », témoigne le jeune professeur de tennis de Woluwe-Saint-Étienne.

Des miraculés

« Notre bus a pris feu suite à une collision avec un autre véhicule pendant la nuit. Tout le monde dormait. Tout le monde criait, on voyait le feu qui se rapprochait de plus en plus de nous. J'ai su m'échapper grâce à un Français qui a su enfoncer la porte. J'ai tout de suite compris que ma grand-mère était décédée. J'espère qu'elle n'a pas senti les brûlures et qu'elle est vraiment morte sur le coup. Je suis sorti parmi les derniers du bus et, là, j'ai vu ma maman avec une dent en moins, avec du sang sur le visage. Elle était vivante. Ceux qui étaient sortis du bus criaient tous 'Inch Allah' ». « Pour eux, nous étions des

survivants, des miraculés. D'après les médecins, il y a au moins 10 % de chance de survivre à un crash en Égypte et 5 % de ne pas être brûlé ou de terminer en chaise roulante », se souvient Théo.

« La vie peut vraiment basculer à tout moment en une fraction de seconde. Ce que je retire de ce drame, c'est qu'il faut profiter de chaque moment. Ma vie à partir de ce jour-là a entièrement changé. » ■

AMÉLIE DUBOIS

Retrouvez notre article et la vidéo du témoignage de Théo sur SUDINFO.BE

